



LES PERSONNELS JETÉS EN PÂTURE ! LA COLÈRE DOIT S'EXPRIMER !

COMMUNIQUÉ :

Saisi en urgence par l'Observatoire international des prisons, le 18 juillet 2026, le tribunal administratif de Caen ordonne au ministre de la Justice de faire cesser, à Condé-sur-Sarthe, des violences, humiliations ainsi que des propos qualifiés d'insultants, racistes et suprématistes attribués à des personnels pénitentiaires.

Pour FO Justice, cette décision est inadmissible !

Elle jette une nouvelle fois l'opprobre sur l'ensemble des personnels, désignés à la vindicte populaire alors qu'ils exercent leurs missions dans un établissement accueillant les détenus parmi les plus dangereux.

Ces accusations, d'une extrême gravité, portent directement atteinte à l'honneur, à l'intégrité et au professionnalisme de nos collègues. Elles ne touchent pas seulement les agents concernés. Leurs familles et leurs proches subissent, eux aussi, les conséquences d'une mise en cause qui ressemble à un véritable procès contre tout un établissement, voire contre l'ensemble de la profession pénitentiaire.

Trop de collègues, dans l'ensemble des établissements pénitentiaires, sont aujourd'hui pris pour cible sur la seule base de déclarations de détenus, parfois mensongères, sans recul ni véritable contradictoire. Ces accusations détruisent des réputations, fragilisent des familles et mettent en danger des personnels déjà exposés au quotidien.

Cela doit cesser !

FO Justice apporte son soutien total aux collègues de Condé-sur-Sarthe ainsi qu'à l'ensemble des personnels pénitentiaires aujourd'hui jetés en pâture !

**FO JUSTICE APPELLE, LE LUNDI 20 JUILLET 2026,
À UN RETARD DE PRISE DE FONCTION DANS
TOUS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES !**

**Faisons entendre notre colère !
TOUS MOBILISÉS !
Résister, ne rien lâcher !**

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!
RIEN LÂCHER!**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS